NOM : **Classe :**

Prénom : **Date :**

La Première Guerre Mondiale (1914-1918).

1/ Pendant la Première Guerre mondiale, pourquoi y a-t-il eu une « mobilisation générale » ?

.....

.....

Document n°1 : Lettres du front, envoyées par des soldats français à leur famille.

« Chère femme et chers parents et chers tous. Je suis bien blessé. Espérons que ça ne sera rien. Élève bien les enfants, chère Lucie. Léopold t'aidera si je ne m'en sortais pas. J'ai une cuisse broyée et suis seul dans un trou d'obus. Je pense qu'on viendra bientôt me sortir. Ma dernière pensée va vers vous. »

Jules CROS (mort d'hémorragie avant d'avoir rédigé l'adresse).

« Hier, au rapport, on a lu des lettres de prisonniers boches. Pourquoi ? je n'en sais rien, car elles sont les mêmes que les nôtres. La misère, le désespoir de la paix, la monstrueuse stupidité de toutes ces choses, ces malheureux sont comme nous, les boches ! Le malheur est pareil pour tous. »

Étienne TANTY (qui a survécu après la guerre).

2/ De quoi souffraient les soldats qui combattaient sur le front ? *Donnez plusieurs réponses.*

.....

.....

.....

.....

.....

Document n°2 : Déclaration de René Viviani, Président du Conseil, aux femmes françaises, le 2 août 1914.

« Au nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière, groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul et leur courage dérobent au combat. Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine. Vous ne pouvez pas rendre à la patrie un plus grand service. […] Vive la République ! Vive la France ! »

3/ A l'arrière, quel a été le rôle des femmes en France tout au long de la Première Guerre mondiale ?

.....

.....

.....

.....

Document n°3 : Affiches pour soutenir les « Poilus » (soldats au front).

4/ De quelles autres manières les gens qui ne se battaient pas pouvaient-ils participer à la guerre ? Comment étaient-ils incités à le faire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Document n°4 : Les usines Renault pendant la guerre.

	1914	1918
Productions :		
- voitures	1 484	553
- camions	174	1 793
- chars d'assaut	0	750
- moteurs d'avion	0	5 000
- obus	0	2 000 000
Effectifs :		
- nombre d'employés	6 300	22 500
- % de femmes	3,8%	31,6%

5/ D'après ce document, que fabriquaient les usines Renault au début de la guerre ?

.....

.....

.....

6/ Que fabriquaient les usines Renault à la fin de la guerre ?

.....

.....

.....

7/ Comment ont évolué les effectifs des usines Renault pendant la guerre ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

- En Conclusion *(d'après les questions 1 à 7), pourquoi peut-on dire que la Première Guerre mondiale a bien été une « guerre totale » ?*

Nous pouvons donc dire que la Première Guerre mondiale a été une « guerre totale » car ……..

.....

.....

.....

NOM, Prénom : **Classe :**

La Première Guerre mondiale : *ordre chronologique*.

- signature du traité de Versailles qui marque la victoire de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis (humiliation de l'Allemagne)
- *guerre de position*, les soldats s'enterrent dans des tranchées pour se protéger des tirs d'artillerie (bataille de Verdun)
- l'attentat de Sarajevo déclenche *l'engrenage des alliances* en Europe (*Triple Entente* contre *Triple Alliance*)
- l'armée allemande recule et demande *l'armistice*
- *guerre de mouvement*, l'armée allemande tente de contourner l'armée française pour atteindre Paris
- *reprise de la guerre de mouvement*, grande offensive en France
- nombreux bouleversements : mutineries, abandon de la Russie, entrée en guerre des Etats-Unis

juin-juillet 1914 : …….....

……...

août-décembre 1914 : ……..…….....

……...

1915-1916 : …….....

……...

1917 : …….....

……...

1918 : …….....

……...

11 novembre 1918 : …….....

……...

juin 1919 : …….....

……...

M. BARTHE HISTOIRE 3ème

NOM, Prénom : **Classe :**

La Première Guerre mondiale : *ordre chronologique*.

- signature du traité de Versailles qui marque la victoire de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis (humiliation de l'Allemagne)
- *guerre de position*, les soldats s'enterrent dans des tranchées pour se protéger des tirs d'artillerie (bataille de Verdun)
- l'attentat de Sarajevo déclenche *l'engrenage des alliances* en Europe (*Triple Entente* contre *Triple Alliance*)
- l'armée allemande recule et demande *l'armistice*
- *guerre de mouvement*, l'armée allemande tente de contourner l'armée française pour atteindre Paris
- *reprise de la guerre de mouvement*, grande offensive en France
- nombreux bouleversements : mutineries, abandon de la Russie, entrée en guerre des Etats-Unis

juin-juillet 1914 : …….....

……...

août-décembre 1914 : ……..…….....

……...

1915-1916 : …….....

……...

1917 : …….....

……...

1918 : …….....

……...

11 novembre 1918 : …….....

……...

juin 1919 : …….....

……...

NOM, Prénom : **Classe :**

Les conséquences de la Première Guerre mondiale.

Document n°1 : Extraits du traité de Versailles, signé le 28 juin 1919.

Art. 42, 43 - Il est interdit à l'Allemagne de construire des fortifications sur la rive droite du Rhin ou de rassembler des forces armées dans cette zone.
Art. 51 - Les territoires cédés à l'Allemagne en 1871 [*l'Alsace et la Lorraine*] sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918.
Art. 80, 81, 87 - L'Allemagne reconnaît l'indépendance et les frontières de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne.
Art. 119 - L'Allemagne renonce à ses droits sur ses possessions d'outre-mer.
Art. 160 - L'armée allemande ne pourra dépasser 100 000 hommes.
Art. 171 - La fabrication de tanks est interdite et tout service militaire est aboli.
Art. 198 - Les forces militaires ne devront comprendre aucune aviation.
Art. 231 - L'Allemagne reconnaît qu'elle et ses alliés sont responsables (...) de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés en conséquence de la guerre (déclenchée) par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.
Art. 232 - Les gouvernements alliés exigent et l'Allemagne s'y engage, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des alliés et à leurs biens.

A/ D'après ce texte, donnez des exemples de sanctions territoriales, militaires et financières imposées à l'Allemagne et à ses alliés en 1919 ?

- *Sanctions territoriales :* .....

.....

.....

- *Sanctions militaires :* .....

.....

.....

- *Sanctions financières :* .....

.....

B/ Pourquoi, selon vous, les Allemands se sont-ils sentis humiliés par le traité de Versailles ?

.....

.....

Document n°2 : Tableau des pertes à la fin de la guerre.

PAYS	Mobilisés	Morts	Blessés	Morts en % du total de mobilisés
Russie	13 000 000	1 700 000	4 950 000	13 %
France	8 500 000	1 400 000	4 266 000	15,9 %
Royaume-Uni	9 500 000	900 000	2 090 210	9,5 %
Italie	5 600 000	650 000	947 000	11,6 %
États-Unis	3 800 000	116 000	234 300	3 %
Allemagne	13 300 000	1 900 000	4 216 000	13,3 %
Autriche-Hongrie	9 000 000	1 200 000	3 620 000	13,3 %
Autres pays	600 000	1 500 000	-	-
TOTAL	66 000 000	10 000 000	21 200 000	13 %

C/ Soulignez en bleu les noms des pays qui ont gagné la Première mondiale et en rouge les pays considérés comme vaincus par le traité de Versailles.

Document n°3 : Cartes de l'Europe avant et après la Première Guerre mondiale.

D/ Quels nouveaux pays ont été créés en Europe par le traité de Versailles ?

.....

.....

.....

Violences de Masse **contre les populations civiles.**

Document n°4 : 1915-1916, le *génocide* arménien.

Durant la Première Guerre mondiale, l'Empire Ottoman (Turquie actuelle) s'engage aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Suite à plusieurs défaites face à la Russie, le parti nationaliste turc au pouvoir accuse de trahison la minorité arménienne et planifie une extermination de masse.

Officiellement, il s'agit d'une politique de « transfert des populations arméniennes » loin des zones de combat pour les protéger. Mais, de manière méthodique et brutale des ***rafles*** sont organisées : les populations arméniennes sont regroupées par l'armée – les hommes sont séparés des femmes et enfants – et des convois de plusieurs milliers de personnes partent ainsi vers des destinations inconnues. Au cours de ces ***déportations***, les massacres sont perpétrés à l'écart des regards de toutes les manières possibles (exécutions massives, famines, noyades…). Entre 1915 et 1916, ces massacres organisés auraient fait entre 800 000 et 1,2 million de victimes (hommes, femmes, enfants) soit les deux tiers de la population arménienne présente à l'époque en Turquie. Pourtant, ce ***génocide*** n'a jamais été reconnu officiellement par le gouvernement ottoman (ni, après la guerre, par les gouvernements turcs).

Plusieurs dizaines de milliers d'Arméniens réussirent à fuir vers la Russie ou l'Europe où ils formèrent une nouvelle ***diaspora***.

E/ Dans quel pays a eu lieu le *génocide* arménien ? Officiellement, pourquoi les populations arméniennes ont-elles été *déportées* ? Que s'est-il passé en réalité ? Quel fut le bilan global de ce *génocide* ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM : **Classe :**

Prénom : **Date :**

La France, un Territoire Urbanisé.

A. LA CROISSANCE DES VILLES SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

- Depuis les années 1950, les villes connaissent une forte croissance démographique. Aujourd'hui, les villes du Grand Ouest **(étude de cas 2)** et du Sud sont les plus attractives, car elles bénéficient de l'essor de nouvelles activités économiques et de la recherche d'une meilleure qualité de vie.
- Une **aire urbaine** regroupe toutes les communes qui dépendent d'un pôle urbain, c'est-à-dire qu'au moins 40% de leurs habitants y travaillent **(doc. 1 p. 276)**. On peut donc appartenir à une aire urbaine, mais vivre à la campagne, dans une commune périurbaine.

L'urbanisation autour de la Seine.

- ✔ **Forte croissance urbaine, particulièrement les villes du Sud et de l'Ouest**
- ✔ **Aire urbaine = pôle urbain (ville-centre + banlieue) et communes périurbaines**

B. LA MÉTROPOLISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS

- En lien avec la **mondialisation**, le territoire français est marqué par la **métropolisation** : les **métropoles** concentrent les emplois qualifiés, les sièges d'entreprises et les activités de recherche et de développement **(étude de cas 1)**.
- La métropolisation profite à l'agglomération parisienne, dont la taille remarquable par rapport aux autres grandes villes est un trait caractéristique du territoire français.
- De fortes inégalités apparaissent au sein des métropoles. La **gentrification** provoque le départ des populations les plus pauvres du centre-ville vers les périphéries urbaines.

- ✔ **Concentration des emplois dans les métropoles**
- ✔ **Importance exceptionnelle de Paris par rapport aux autres villes**
- ✔ **Hausse des inégalités**

C. LA PÉRIURBANISATION

- La **croissance urbaine** entraine un fort **étalement urbain** **(doc. 2 p. 276)**. La voiture individuelle et le développement des infrastructures de transport ont permis à de nombreux citadins de s'installer dans des maisons individuelles, situées dans des communes périurbaines. Les prix du logement y sont moins élevés **(doc. 4 p. 277)**.
- Cette **périurbanisation** provoque d'importantes **migrations pendulaires** et l'engorgement des principaux axes de transport aux heures de pointe.
- L'étalement urbain se produit au détriment des terres agricoles **(doc. 3 p. 277)**.

- ✔ **Étalement urbain**
- ✔ **Conséquences : migrations pendulaires et recul des terres agricoles**

Lotissement pavillonnaire en Eure-et-Loir.

1/ Rappel : Quelles sont les parties qui composent une aire urbaine ?

.....

.....

2/ Où se trouvent les ***aires urbaines*** les plus dynamiques de France ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

3/ Pourquoi y a-t-il une ***métropolisation du territoire*** en France ? Quelle *métropole* en profite le plus ?

.....

.....

.....

4/ Pourquoi, en France, y a-t-il une ***gentrification*** des centres-villes ?

.....

.....

.....

5/ Pourquoi, en France, y a-t-il un ***étalement urbain*** et une forte ***périurbanisation*** ?

.....

.....

.....

.....

6/ Pourquoi, dans les aires urbaines, les habitants s'installent-ils de plus en plus dans les *communes périurbaines* ? *(donnez deux raisons)*

.....

.....

.....

7/ Quelles sont les conséquences de cette ***périurbanisation*** ? *(donnez deux réponses)*

.....

.....

.....

Etude de paysages urbains.

A/ Présentez le document n°1 (diaporama). S'agit-il d'une *ville-centre*, d'une *banlieue* ou d'une *zone périurbaine* ? A quoi le voyez-vous ?

.....

.....

.....

.....

.....

B/ Présentez le document n°2 (diaporama). S'agit-il d'une *ville-centre*, d'une *banlieue* ou d'une *zone périurbaine* ? A quoi le voyez-vous ?

.....

.....

.....

.....

.....

C/ Présentez le document n°3 (diaporama). S'agit-il d'une *ville-centre*, d'une *banlieue* ou d'une *zone périurbaine* ? A quoi le voyez-vous ?

.....

.....

.....

.....

.....

D/ Présentez le document n°4 (diaporama). S'agit-il d'une *ville-centre*, d'une *banlieue* ou d'une *zone périurbaine* ? A quoi le voyez-vous ?

.....

.....

.....

.....

NOM, Prénom : **Classe :**

Le projet d'aménagement Euroméditerranée.

Document n°1 : Présentation générale du projet.

Euroméditerranée est une opération de rénovation urbaine en cours à Marseille visant notamment à créer un quartier d'affaires sur les anciens entrepôts du port de La Joliette. Le projet est lancé en 1994 à l'initiative de Robert Vigouroux, maire de Marseille, et de l'État. L'accord pour la mise en place d'un établissement public d'aménagement est signé **le** 26 avril 1994 œuvrant sur un périmètre de 310 hectares.
Depuis 2007, « Euroméditerranée Acte 2 » a étendu ce périmètre à 170 hectares supplémentaires, pour couvrir une zone totale de 480 hectares au total. Ce projet est financé par l'Union européenne, l'État, le conseil régional, le conseil départemental, la communauté urbaine et la Ville de Marseille.
Parmi les réalisations déjà achevées d'Euroméditerranée, il y a : **la rénovation des Docks en bureaux, la rénovation du Silo en salle de spectacle, la rénovation de la rue de la République, la construction de la tour CMA-CGM de 33 étages, la construction du MUCEM et de la Villa Méditerranée, le centre commercial des Terrasses du Port, les commerces des Voûtes de la Major…**
Le budget final de l'opération devrait être environ de **7 milliards d'euros (investissements publics et privés)**.

Document n°2 : Les chiffres du projet.

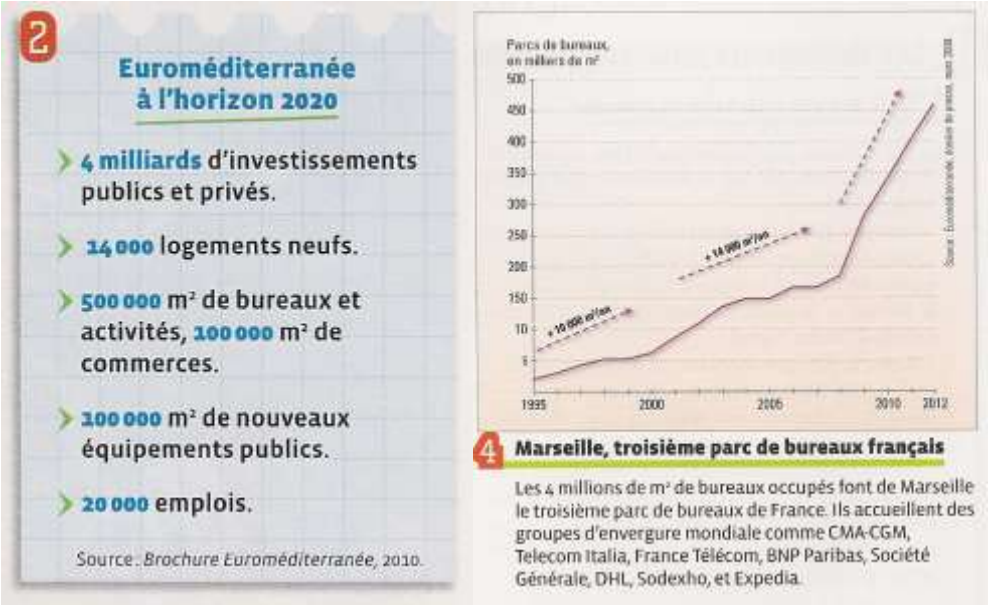

A/ Quel est le quartier concerné par le projet Euroméditerranée ? Pourquoi peut-on dire que c'est un projet de « rénovation urbaine » ?

.....

.....

.....

.....

.....

B/ Quand ce projet a-t-il été lancé ? Combien doit-il coûter ? Par qui est-il financé ?

.....

.....

.....

.....

.....

C/ Quelles sont déjà les réalisations économiques du projet Euroméditerranée ?

.....

.....

.....

.....

D/ Quelles sont déjà les réalisations culturelles du projet Euroméditerranée ?

.....

.....

.....

.....

E/ Combien de logements neufs et combien d'emplois avaient été créés en 2020 grâce à ce projet ? Le projet est-il terminé ?

.....

.....

.....

<u>Document n°3</u> : L'Ecocité du projet Euroméditerranée.

- Qu'est-ce qu'une Ecocité ?

Le nouveau quartier Euroméditerranée a reçu en 2009 le label européen d'Ecocité ce qui signifie qu'il doit être construit selon les dernières règles du **développement durable**. Ainsi, ce quartier a été pensé pour consommer peu d'énergie – la plupart des bâtiments sont même à énergie positive (cela signifie qu'ils produisent eux-mêmes de l'énergie) – et il y a un soin particulier apporté au ramassage/ recyclage des déchets, aux espaces verts (présents sur 14 hectares) et aux transports non-polluants (tramway, vélos, voitures électriques).

Mais la principale difficulté de ce type de projet est que les constructions coûtent beaucoup plus cher que pour un projet de construction classique : la plupart des technologies sont encore expérimentales et les matériaux de qualité ont forcément des prix plus élevés que les matériaux de base.

- Quels sont les risques sociaux de ce type de projet ?

Un quartier plus cher signifie-t-il forcément un quartier pour les plus riches ? Au début du projet, le quartier de la Joliette était un quartier populaire et ouvrier – parmi les plus pauvres de Marseille – puis, au fur et à mesure des constructions, les anciens logements délabrés ont été détruits pour faire place aux immeubles flambants neufs. Le paysage du quartier s'est considérablement amélioré mais les prix ne sont plus les mêmes : les anciens habitants ont-ils les moyens de revenir vivre à la Joliette ? Bien sûr que non, d'autant que, entre-temps, ils ont été relogés dans d'autres quartiers ou d'autres communes de l'aire urbaine. Le projet Euroméditerranée prévoit évidemment une part de logements sociaux (type HLM) mais cela suffira-t-il à assurer *la mixité sociale* du nouveau quartier ?

F/ De quelles manières le projet Euroméditerranée essaie-t-il de préserver l'environnement ?

.....

.....

.....

.....

G/ Mais quel est le principal risque de ce projet ?

.....

.....

.....

.....

NOM : **Classe :**

Prénom : **Date :**

Valeurs et Symboles de la République française.

1/ Quels symboles de la République française sont présentés dans ces documents ? Donnez quatre exemples. (2 points)

.....

.....

.....

.....

.....

2/ Décrivez le document n°2. Selon vous, quel est le but de cette affiche ? (3 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3/ Quel article de la Constitution française est illustré par cette affiche ? Justifiez votre choix. (1 point)

.....

.....

.....

.....

.....

Document n°1 : Extraits la Constitution de 1958.

« **Article premier.** - La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances […].

Art. 2. - La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore bleu, blanc, rouge. L'hymne national est *La Marseillaise*. La devise de la République est "Liberté, Égalité, Fraternité". Son principe est : le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Art. 3. - La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum [...] Le suffrage peut-être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret. »

Document n°2 : Affiche de l'exposition *Marianne d'aujourd'hui* (2003) à l'Assemblée Nationale.

« C'est une citoyenne, pour moi, tout simplement. Une femme à laquelle on peut toutes ressembler. Ce n'est pas une question d'origine ou de physique mais d'engagement citoyen. »

4/ Imaginez que vous parlez avec un ami qui vit en France, mais qui n'est pas de nationalité française, et qui vous dit que, à cause de ça, il ne se sent pas concerné par les valeurs et les symboles de la République. Comment pouvez-vous le convaincre du contraire ? (4 points)

1. .....

.....

.....

.....

5. .....

.....

.....

.....

.....

10. .....

.....

.....

.....

.....

15. .....

.....

.....

.....

.....

20. .....

.....

.....

NOM : **Classe :**

Prénom : **Date :**

Le Président de la République.

1/ Quel bâtiment peut-on voir sur la photo de François Hollande ? Pourquoi ? (1,5 point)

.....

.....

.....

.....

.....

2/ Quels drapeaux peut-on voir derrière Emmanuel Macron ? Pourquoi ? (1,5 point)

.....

.....

.....

.....

.....

3/ Où sont inscrits les pouvoirs du Président de la République ? Donnez-en trois exemples. (3 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Document n°1 : Photos officielles de François Hollande et Emmanuel Macron au palais de l'Elysée.

Document n°2 : Extraits de la Constitution de la Vème République.

Article 3. - La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Le suffrage [...]. Il est toujours universel, égal et secret.

Article 6. - Le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct.

Article 8. - Le président de la République nomme le Premier ministre [...]. Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du gouvernement.

Article 9. - Le président de la République préside le Conseil des ministres.

Article 1l. - Le président de la République, sur proposition du gouvernement [...] ou sur proposition des deux Assemblées [...] peut soumettre au référendum tout projet de loi [...].

Article 12. - Le président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des Assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale.

Article 15. - Le président de la République est le chef des armées [...].

4/ Lors des élections présidentielles de 2027, la mairie de votre ville vous demande d'aller parler aux jeunes de votre quartier qui ne se sont pas inscrits sur les listes électorales. Imaginez que vous vous adressez à eux, comment pourriez-vous les convaincre de l'importance d'aller voter ? (4 points)

1. .....

.....

.....

.....

5. .....

.....

.....

.....

.....

10. .....

.....

.....

.....

.....

15. .....

.....

.....

.....

.....

20. .....

.....

.....